

ABONNEMENTS

2025-26



		27 TROUS (ACCÈS PARCOURS 9 + 18 TROUS)			
		AVANTAGES JEUNES	BRONZE	ARGENT	OR
- 25 ANS	INDIVIDUEL	290€			
25/29 ANS	INDIVIDUEL		624€	696€	828€
	COUUPLE *		984€	1116€	1320€
30/34 ANS	INDIVIDUEL		864€	972€	1152€
	COUUPLE *		1368€	1560€	1848€
35/39 ANS	INDIVIDUEL		1116€	1248€	1476€
	COUUPLE *		1764€	2004€	2376€
À PARTIR DE 40 ANS	INDIVIDUEL		1236€	1392€	1644€
	COUUPLE *		1956€	2232€	2640€

* TARIFS COUPLE SUR JUSTIFICATIFS

PARCOURS 9 TROUS		
- 25 ANS	INDIVIDUEL	192€

À PARTIR DE 25 ANS	INDIVIDUEL	708€
	COUUPLE *	1080€

Notre gamme étendue de produits et nos tarifs préférentiels, vous permettront de choisir la formule la mieux adaptée à vos envies et à vos besoins.

Les tarifs du Golf du Haut-Poitou sont indiqués pour une durée de 12 mois de date à date et un paiement au comptant.

En cas de paiement par prélèvements, des frais de dossier vous seront imputés à hauteur de 25€.

Retrouvez l'ensemble de nos prestations sur :
www.golfduhautpoitou.com





GOLF DU HAUT-POITOU

35 Rue du Golf
BEAUMONT SAINT-CYR, 86130

CONTACT@GOLFDUHAUTPOITOU.COM
05 49 62 53 62

www.golfduhautpoitou.com



La Table



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE Abonnements Golf du Haut-Poitou

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités applicables à la souscription et à l'utilisation des abonnements proposés par le Golf du Haut-Poitou. Toute souscription implique l'adhésion pleine et entière aux présentes CGV ainsi qu'au règlement intérieur du golf.

Les tarifs indiqués ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés sans préavis.

I - DURÉE DES ABONNEMENTS

Les abonnements sont conclus pour une durée de 12 mois, de date à date. En cas de modification d'abonnement en cours d'année, il est possible de changer pour une autre formule proposée par le Golf du Haut-Poitou. Dans ce cas, un nouvel abonnement de 12 mois démarre à la date de souscription du nouveau contrat.

II - MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement peut s'effectuer :

> au comptant lors de la souscription,
> ou par paiement mensualisé (jusqu'à 11 mensualités maximum).

En cas de paiement par mensualités, des frais de dossier de 25€ sont appliqués par dossier.

Le premier paiement est effectué au moment de la souscription de l'abonnement, directement à l'accueil.

III - ABONNEMENT SEMAINIER

L'abonnement semainier est réservé exclusivement aux renouvellements. Aucune création d'abonnement semainier n'est possible. L'accès au parcours avec un abonnement semainier est limité aux jours ouvrés du lundi au vendredi, hors jours fériés. Pour jouer en dehors de ces créneaux (week-ends et jours fériés), le règlement d'un green-fee est obligatoire.

IV - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les abonnés s'engagent à respecter le règlement intérieur du Golf du Haut-Poitou. Tout manquement grave pourra entraîner la suspension ou la résiliation de l'abonnement, sans remboursement.

V - LICENCE DE GOLF FFG (FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GOLF)

La détention d'une licence de golf FFG en cours de validité est obligatoire pour jouer sur nos parcours.

L'adhérent s'engage à être à jour de sa licence au moment de la souscription et à la maintenir valide pendant toute la durée de l'abonnement.

La souscription de la licence est possible à l'accueil du golf moyennant le tarif en vigueur au moment de la souscription.

VI - ACCEPTATION

En souscrivant un abonnement, le membre reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente.



GOLF DU HAUT-POITOU
BEAUMONT SAINT-CYR, 86130



ABONNEMENTS & avantages

2025
2026



© Golf photography / Patrick Koenig



GOLF COLLECTION
HOTEL PARTENAIRE

WWW.GOLFDUHAUTPOITOU.COM